

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA REVENTE DE SERVICES DE TELEPHONIE ET LA FOURNITURE AU PUBLIC DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS, A L'EXCEPTION DE CEUX SOUMIS A LICENCE INDIVIDUELLE OU A DECLARATION

LE DEMANDEUR EST PRIE DE REMPLIR LE PRESENT FORMULAIRE EN CARACTERE MAJUSCULE QUI SERA ANNEXE A UNE DEMANDE ECRITE ADRESSEE AU DG DE L'ARTCI

Prière de cocher s'il s'agit d'une première demande ou d'un renouvellement ; si c'est dans le cadre d'un renouvellement indiquez le numéro de l'autorisation et la date d'échéance. (Joindre la copie de l'autorisation expirée à la demande écrite)

Première demande d'autorisation	<input type="checkbox"/>	
Renouvellement d'autorisation	<input type="checkbox"/>	- numéro de l'autorisation : _____ - date d'échéance de l'autorisation : _____

1. Précisez le ou les type (s) de service(s) :

REVENTE DE SERVICES DE TELEPHONIES

Autres Types à préciser : _____

2. Dénomination de la société ou raison sociale :

- adresse postale :

- numéro de téléphone mobile : _____ -numéro de téléphone fixe : _____

3. Numéro et date d'inscription au Registre de commerce ivoirien :

4. Activités de la société : _____

5. Personne ayant qualité pour engager la société (nom, prénoms, nationalité, numéro de la carte nationale d'identité ou de la carte de séjour) :

6. Forme juridique de la société :

7. Montant du capital : _____

8. Composition de l'actionnariat

Actionnariat	Participation	Nationalité

9. Disposez-vous des capacités techniques et financières dans le cadre de ce projet ?

10. Décrivez-le ou (les) services fourni (s) de façon détaillée

11. Quels sont les caractéristiques techniques de tous les équipements de votre réseau ?

12. Quels sont vos partenaires (opérateurs de téléphonie mobile) ? Joindre une Copie des contrats avec les opérateurs, le cas échéant.

13. Quelles sont les conditions d'accès aux services proposés ?

14. Quelle est la zone géographique visée dans le cadre de ce projet ?

15. Quels sont les tarifs applicables ?

16. Cadre réglementaire

Le demandeur doit s'engager à respecter le droit applicable en la matière, notamment l'ordonnance n°2012-293 du 21 mars 2012, relative aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication ; (Voir ladite ordonnance sur le site web de l'ARTCI)

Le déclarant atteste que ni la société, ni aucun de ses dirigeants n'est l'objet d'aucune déchéance professionnelle (commerciale ou industrielle).

17. Le déclarant (nom, prénoms et qualité)

Certifie que les renseignements ci-dessus et joints sont exacts.

Fait à _____, le _____.

Signature

Joindre à cette demande :

- une copie du registre de commerce et des statuts

- le cas échéant, le dossier technique décrivant l'architecture du réseau, l'emplacement des stations et les services

- Pour l'activité de REVENTE DE SERVICES DE TÉLÉPHONIES, **l'accord de principe avec au moins un opérateur est indispensable.**

NB :

- ❖ *L'attribution de l'autorisation générale est soumise au paiement d'une contrepartie financière.*
- ❖ *L'exploitation de l'autorisation générale donne lieu au paiement de redevances notamment : la redevance de régulation, La contribution à la recherche, à la formation et à la normalisation, la contribution au financement du service universel*
- ❖ *Pour un renouvellement d'autorisation, une attestation de non redevance datant de moins d'un mois est exigée (prendre contact avec la Direction Financière et Comptable de l'ARTCI, Tél : 20 34 46 97), Joindre une copie de l'attestation expirée.*

- ❖ *Pour toutes informations complémentaires, joindre la Direction des Activités des Télécommunication (DATE) au 20 34 42 56*